



Conseil des droits de l'homme

33^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Ethiopie

Genève, le 14 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue les réformes entamées par le gouvernement éthiopien et les évolutions positives en matière de droits de l'homme, notamment la libération de prisonniers politiques, la meilleure représentation des femmes en politique, la liberté de presse et l'ouverture de l'espace politique.

Elle salue la reconnaissance par le gouvernement de la pratique de la torture dans certains centres de détention et la fermeture de ces derniers, et appelle à des investigations impartiales sur ces pratiques. **La Suisse recommande au gouvernement de ratifier l'OPCAT qui prévoit la mise en place d'un mécanisme national de prévention de la torture.**

La Suisse reste préoccupée par les tensions interethniques ayant mené à des centaines de milliers de personnes déplacées internes. **Elle recommande aux autorités de ratifier la Convention de Kampala et de prendre les mesures nécessaires pour accorder l'accès aux organisations humanitaires.**

En vue des élections prévues en 2020, **la Suisse salue la réforme en cours de la loi électorale et recommande au gouvernement de poursuivre ses efforts en prenant toutes les mesures nécessaires afin de garantir un processus électoral équitable, libre, transparent et apaisé et d'y inclure les personnes déplacées.**

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve